



Finance & Mediation S.A.

Training, Consulting, Project Leadership, Coaching

Est-ce vous êtes prêts? – Nouvelles mesures de compliance

Mise en place et gestion d'une procédure de WHISTLEBLOWING

Sourcing efficient pour toutes les sociétés en vigueur de EU-regulation 2019/1937 par www.whistleblowing.lu

Avec l'entrée en vigueur du règlement de l'UE 2019/1937 et sa transposition en droit national au Luxembourg, les entreprises à partir de 50 employés peuvent et les entreprises à partir de 249 employés doivent mettre en place un système d'alerte permettant de signaler des irrégularités et des infractions. Ce système doit être spécifique, indépendant et autonome. Il doit également être accessible par vos prestataires de services.

Pour le secteur financier, nous sommes sur le marché depuis 2016 avec notre système d'alerte numérique et nous offrons ce service en tant que prestataire de services externe.

FINANCE ET MEDIATION S.A. est depuis plus de 20 ans un acteur de la place financière de Luxembourg dans le domaine du compliance, de la formation et de la consultance. Notre clientèle est composée majoritairement de banques, d'OPC, de compagnies d'assurance et de fiduciaires et aussi du secteur non-financier.

Nos compétences clefs se basent sur des dizaines années d'expérience dans le compliance avec un accent sur la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme ainsi que sur la protection des données (agrée auprès de la CNPD, conseil, mandats comme chargé externe de la protection de données).

Vos avantages

- Sous-traitance efficiente d'une obligation de compliance
Module initial: Livraison d'un descriptif de processus et formation des collaborateurs et sous-traitants clefs
- Réception anonyme et indépendante des incidents par un contact externe.
- Traitement discret avec le contact interne défini par vos soins (Compliance-Officer)
- A la disposition de vos sous-traitants clefs
- Accès à l'expérience confirmée d'un partenaire dans le domaine du compliance

.../ 2

Notre offre de service

Module 1 – Mise en place

- Mise à disposition d'une description du processus „Whistleblowing“ à inclure dans votre manuel des procédures (avec insertion de vos informations spécifiques telles que les coordonnées de votre contact interne p.ex. du membre de la direction en charge du compliance ou du Compliance-Officer)
- Mise à disposition d'une présentation „Whistleblowing“ pour informer vos collaborateurs ou à intégrer dans vos formations compliance
 - nous pouvons vous présenter une offre pour assurer ces formations si vous le désirez –

Module 2 – Gestion courante

- Mise à Disposition d'une fonction externe et anonyme de Whistleblowing
 - Identification de l'entreprise par un matricule attribué
 - Canaux de communication:
 - Adresse postale, téléphone 24/7, www.whistleblowing.lu
 - Rapport annuel Whistleblowing – Incidents (reporting selon procédure)
- Durée minimale du contrat 3 années, renouvelable ensuite chaque année pour un an

Intéressé ? Contactez nous.

FINANCE ET MEDIATION S.A. – 2, rue Gabriel Lippmann – L-5365 Munsbach

Fon +352 26443233 Mail contact@finance-et-mediation.lu Web www.data-protection.lu

Fax +352 26443234 Web www.finance-et-mediation.lu Web www.whistleblowing.lu



Helmut Haag

Administrateur délégué

haag@finance-et-mediation.lu



Malte Bull

Administrateur délégué

bull@finance-et-mediation.lu